

Local Notices to Mariners

LNTM No.	022/2020
Subject	COVID – 19 Pleasure Vessels Travelling To France From The Bailiwick of Guernsey

Required by the Prefect of la Manche for all yachtsmen incoming from the Channel Islands in ports from la Manche:

Pour ce qui concerne les plaisanciers provenant du Royaume Uni et des îles Anglo-Normandes : le préfet de la Manche autorise l'arrivée des plaisanciers hors Schengen sous réserve d'une déclaration sur l'honneur concernant leur état de santé puis la mise en œuvre d'une quatorzaine volontaire dont les précisions sont apportées par le document joint (flyer Angleterre).

Translation:

Regarding boaters from the United Kingdom and the Channel Islands: the prefect of La Manche authorizes the arrival of boaters outside Schengen subject to a declaration on honour regarding their state of health and then the implementation of a voluntary quarantine whose details are provided by the attached document (flyer angleterre quarantaine Manche).

Skipper and crew of any vessel which makes landfall outside of the Bailiwick of Guernsey are reminded that they must observe Customs regulations, obtain clearance from the Guernsey Border Agency on their return, and will be required to self-isolate for 14 days in line with current regulations.

COVID-19

VOYAGEURS : JE DOIS RESPECTER UNE QUATORZAINE

Conduite à tenir

Pourquoi ?

- Pour éviter de contaminer mes proches et d'autres personnes et limiter la propagation de l'épidémie.
- Même si je n'ai pas de symptômes, je peux être contagieux 48 h avant l'apparition des signes ou être infecté sans avoir de signes.

Où dois-je effectuer une quatorzaine ?

- À mon domicile si je dispose d'un logement adapté pour m'isoler des personnes partageant mon domicile, notamment si elles sont à risque de forme grave de COVID-19.
- Dans un lieu d'hébergement dédié si je ne dispose pas d'une adresse de domiciliation ou si mon logement n'est pas adapté. Pour identifier un lieu d'hébergement, j'appelle la cellule territoriale d'appui à l'isolement (CTAI) de 8h à 19h aux numéros suivants

02 33 75 49 50

Que dois-je faire ?

- Je m'engage à rester dans un même lieu pour la durée totale de ma quatorzaine.
- Je limite mes sorties pour subvenir aux besoins essentiels.



Je porte un masque pour sortir de mon domicile ou en présence d'une personne dans une même pièce. Je me tiens à plus d'un mètre des autres personnes. Je limite la discussion à 15 minutes.

Local Notices to Mariners

- Si je partage mon logement :
 - j'évite les contacts avec les autres personnes de la maison ou du lieu d'accueil ;
 - je reste si possible dans une pièce séparée ;
 - j'utilise si possible une salle de bains et des toilettes séparées ;
 - je n'ai aucun contact avec des personnes fragiles, même en prenant des précautions (personnes âgées de 65 ans et plus, porteuses d'une maladie chronique, présentant une obésité importante ou femmes enceintes au 3^e trimestre).
- Je continue à appliquer les gestes barrières : lavage fréquent des mains, utilisation de mouchoirs à usage unique, maintien d'une distance de plus d'un mètre avec les autres personnes. Je ne partage pas mes objets de tous les jours.



- J'aère très régulièrement et je désinfecte quotidiennement les surfaces que j'ai touchées.

Que dois-je surveiller ?

- Je prends ma température 2 fois par jour et je surveille l'apparition de signes, même légers :
 - fièvre (ou sensation de fièvre), frissons ;
 - toux, mal de gorge, nez qui coule ;
 - difficultés à respirer ou une sensation d'oppression dans la poitrine ;
 - fatigue intense inexplicée ;
 - douleurs musculaires inexplicées ;
 - maux de tête inhabituels ;
 - perte de l'odorat ;
 - perte du goût des aliments ;
 - diarrhée.
- Si un ou plusieurs signes apparaissent, même faibles, ou si j'ai un doute, je prends contact avec un médecin ou j'appelle le 15 (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes). Si j'ai des difficultés à respirer, j'appelle le 15.



19/05/2020

Local Notices to Mariners

DECLARATION SUR L'HONNEUR D'ABSENCE DE SYMPTOMES D'INFECTION PAR LA COVID-19 ET DE CONTACT AVEC UN CAS DECLARE

Cette déclaration est à présenter aux compagnies de transport, avant l'utilisation du titre de transport, par les passagers qui souhaitent voyager à destination de la France métropolitaine, ainsi qu'aux autorités en charge du contrôle des frontières.

Je soussigné(e), Mme/M. :

Né(e) le :

A :

Demeurant :

déclare sur l'honneur, n'avoir pas connaissance d'avoir été en contact avec un cas confirmé de covid-19 dans les quatorze jours précédant le déplacement, et n'avoir présenté, au cours des dernières 48 heures, aucun des symptômes suivants :

- de la fièvre ou des frissons,
- une toux ou une augmentation de ma toux habituelle,
- une fatigue inhabituelle,
- un essoufflement inhabituel quand je parle ou je fais un petit effort,
- des douleurs musculaires et/ou des courbatures inhabituelles,
- des maux de tête inexplicables,
- une perte de goût ou d'odorat,
- des diarrhées inhabituelles.

Fait à :

Le : à h

Signature :